

Délibération 2025 / 11-09

L'an deux mil vingt-cinq le treize novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Etaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Didier LASSECHERE, Jean-François CHAMPEAU, Christian FAUGERON, Jean-Jacques BORD, Maurice BESSE, Jean Jacque FAURE, Arnaud PICOUT, Cédric LECOMTE, Anthony BUYS, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, France-Noëlle GIMENEZ.

Étaient absents : Mme Mireille RECONDU,

Secrétaire de séance : Mme France-Noëlle GIMENEZ.

* * * * *

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

Monsieur le Maire :

- conformément aux inscriptions budgétaires faites au titre de l'exercice 2025, et pour assurer le transfert acté sur la délibération 2025/10-03 et le financement de projets divers inscrits à la section d'investissement du budget principal,
- propose à ses Collègues de souscrire un emprunt d'un montant de 150 000.00 € auprès de la Caisse d'Epargne d'Auvergne Limousin.

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention) :

- décide de souscrire un emprunt d'un montant de 150 000.00 € auprès de la Caisse d'Epargne d'Auvergne Limousin, selon les caractéristiques suivantes :

- Durée d'amortissement : 15 ans (60 échéances)
- Périodicité des échéances : Trimestrielle
- Taux : 3.64 %
- Type de taux : Fixe
- Commission d'engagement : 175 €
- Mode d'amortissement : amortissement constant

- autorise Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir.

Fait et délibéré en Mairie, le 13 novembre 2025.

Le Maire,

Raymond RABETEAU

